

Zeitschrift: Domaine public

Band: - (2014)

Heft: 2061

Artikel: L'avenir fragile de l'industrie du recel : les forfaits fiscaux pour riches étrangers restent choquants

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012837>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'énergies renouvelables et d'adaptation du réseau. Le département fédéral dirigé par Doris Leuthard ne voit pas, lui

non plus, de raison d'augmenter les cotisations calculées sur une durée de vie

des centrales de 50 ans. En Allemagne aussi, la transition énergétique réserve de dures surprises.

L'avenir fragile de l'industrie du recel

Les forfaits fiscaux pour riches étrangers restent choquants

Jean-Daniel Delley - 04 December 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/26934>

La [défaite](#) de l'initiative pour l'abolition des forfaits fiscaux n'est de loin pas une déroute. Si elle confirme que le recel reste une industrie helvétique prisée, elle montre également qu'une forte minorité ne se satisfait plus d'une injustice fiscale flagrante et contraire à la Constitution.

Le résultat - deux votants sur cinq ont approuvé l'initiative lancée par l'extrême-gauche - dépasse en effet largement la force de frappe habituelle de la gauche helvétique.

Des partisans des forfaits fiscaux n'ont pas hésité à dénoncer «*la haine des riches*» qui sous-tendrait ce projet. Or l'initiative a marqué des points jusque dans les rangs bourgeois. Le Conseil fédéral a certes recommandé le rejet, mais essentiellement par

respect du fédéralisme: il revient aux cantons de régler ce problème. Ce qui n'a pas empêché Eveline Widmer-Schlumpf de [souligner](#) l'injustice que constitue l'imposition forfaitaire. Un constat que sa collègue [Doris Leuthard](#) avait déjà osé quelques années auparavant.

Passons sur les contorsions philosophiques développées pour justifier en équité les forfaits fiscaux. Plutôt que de trop se risquer sur le terrain glissant de la morale, les défenseurs de ce privilège ont surtout insisté sur le pragmatisme qui seul devrait guider notre conduite. Les forfaits rapportent, c'est l'essentiel. Et puis d'autres pays font de même. Alors pourquoi se priver? Pour [Pascal Broulis](#), le grand argentier vaudois, pragmatisme et attractivité sont les deux

mamelles du modèle suisse.

C'est le même pragmatisme qui nous a conduits à introduire le secret bancaire au prétendu motif honorable de sauvegarder la sphère privée; et a conduit les grandes banques à favoriser activement l'évasion fiscale. Jusqu'à ce que les pays spoliés par ce pragmatisme se rebiffent.

L'imposition selon la dépense pour les riches étrangers sans activité lucrative en Suisse relève de la même industrie du recel: abriter des fonds ou des personnes qui fuient la législation fiscale de leur pays. Il y a fort à parier que l'avenir de cette imposition inéquitable n'est pas assuré. Avec son industrie innovante, ses services de qualité et son tourisme, la Suisse a d'autres atouts à faire valoir.